

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 29 mars 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de mars, le Conseil Municipal de la commune de SAINT DENIS LA CHEVASSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de Madame Mireille HERMOUET Maire.
Convoqué le 23 mars 2022.*

Présents : Mesdames HERMOUET Mireille – FRAPPIER Catherine – BERTHELOT Aline – RETAILLEAU Sabine – CHIRON Corinne – ROUSSEAU Françoise - TURPAULT Marie-Thérèse – PELTIER Sylvie

Messieurs DURAND Christophe - JAULIN Denis —BOUDEAU Richard – RENAUD Franky – VERDEAU Fredy – PROUST Didier

Absents : CAUNEAU Bernard, PERSICO Maryline (ayant donné procuration),
BAUDILLON Ludovic
ROUSSEAU Mathieu
MIOT Mariame

Secrétaire de séance : Corinne CHIRON

1. Pôle Associatif : validation des tarifs

Délibération DE-2022-017 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_017_DE

Madame le Maire a informé que, par suite d'une erreur matérielle sur la délibération n°2021-041 du 18/05/2021 (tableau non complet), il y a lieu de valider à nouveau les tarifs de location du Pôle Associatif (Espace Richelieu).

Madame le Maire a proposé de fixer les tarifs comme suit :

	ESPACE RESERVE	TARIFS DE LOCATION POUR LES DIONYSIENS	TARIFS DE LOCATION POUR LES NON DIONYSIENS	MENAGE SUPPLEMENTAIRE FORFAIT HORAIRE
FORMULE 1	HALL+SANITAIRES	41€	PAS DE MISE A DISPOSITION	40€
FORMULE 2	HALL+ SALLE RICHELIEU+ARRIERE SCENE+ SANITAIRES	63€ PAR REPRESENTATION	214€ PAR REPRESENTATION	40€
FORMULE 2 BIS	F2 + CHAUFFAGE	126€ PAR REPRESENTATION	319€ PAR REPRESENTATION	40€
FORMULE 3	HALL+SALLE RICHELIEU+ARRIERE SCENE+SALLE GEORGES FEYDEAU+ SANITAIRES	63€ PAR REPRESENTATION SALLE FEYDEAU GRATUITE	214€ PAR REPRESENTATION + SUPPLEMENT DE 60€ POUR LA SALLE GEORGES FEYDEAU	40€
FORMULE 3 BIS	F3 + CHAUFFAGE	126€ PAR REPRESENTATION	319€ PAR REPRESENTATION + SUPPLEMENT DE 80€ POUR LA SALLE GEORGES FEYDEAU	40€
FORMULE 4 (REUNION)	SALLE GEORGES FEYDEAU+SANITAIRES	GRATUIT	60€ SANS CHAUFFAGE 80€ AVEC CHAUFFAGE	40€
FORMULE 5	SALLE ARLETTY + SANITAIRES	GRATUIT POUR LES ASSOCIATIONS DIONYSIENNES	PAS DE MISE A DISPOSITION	40€
FORMULE REPETITIONS	SCENE+SANITAIRES	GRATUITES, CHAUFFAGE <u>SCENE</u> <u>UNIQUEMENT</u>	1 REPETITION GRATUITE PAR SOIREE FACTUREE CHAUFFAGE <u>SCENE</u> <u>UNIQUEMENT</u>	
FORMULE REPETITIONS SUPPLEMENTAIRES	SCENE+SANITAIRES	GRATUITES CHAUFFAGE <u>SCENE</u> <u>UNIQUEMENT</u>	50€ PAR REPETITION (HORS WE) 80€ SI CHAUFFAGE	
TABLE DE MIXAGE		30€ + CAUTION 100€	30€ + CAUTION 100€	

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil a approuvé la tarification ci-dessus.

2. Tarifications Accueil de Loisirs au 1^{er} avril 2022

Délibération DE-2022-018 en Préfecture le 31 mars 2022 -n°085-218502086-20210330-DE_2022_018_DE

Madame le Maire a informé que, suite à une erreur matérielle sur la délibération n°2021-098 du 24/11/2021 (un tableau erroné), les tarifs de l'Accueil de Loisirs doivent faire l'objet d'un nouveau vote par le Conseil Municipal afin qu'ils puissent être applicables **au 1^{er} avril 2022**.

Ces nouveaux tarifs visent à permettre aux enfants des familles les plus modestes de la commune d'accéder aux services de l'Accueil de Loisirs plus facilement et/ou plus régulièrement.

Les nouveaux tarifs de l'accueil de loisirs l'Ilot Mômes ont donc été validés par le conseil.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal a validé les tarifs comme suit :

Tarifs périscolaires 1er avril 2022								
TARIFS COMMUNE	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901 à 1100	QF 1101 à 1300	QF 1301 à 1500	QF 1501 à 1700	QF 1701 >
Tarif au quart d'heure	0,60 €	0,65 €	0,67 €	0,69 €	0,70 €	0,72 €	0,76 €	0,80 €
Tarif à l'heure	2,40 €	2,60 €	2,68 €	2,76 €	2,80 €	2,88 €	3,04 €	3,20 €
Transport scolaire (un trajet facturé par jour et par enfant).	0,40 €							

Tarifs accueil de loisirs 1er avril 2022								
TARIFS COMMUNE	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901 à 1100	QF 1101 à 1300	QF 1301 à 1500	QF 1501 à 1700	QF 1701 >
Tarif à la journée (8h)	7,36 €	9,60 €	11,84 €	14,40 €	16,64 €	19,52 €	19,84 €	20,16 €
Tarif à la demi journée sans repas (3h)	2,76 €	3,60 €	4,44 €	5,40 €	6,24 €	7,32 €	7,44 €	7,56 €
Tarif à la demi journée avec repas (5h)	4,60 €	6,00 €	7,40 €	9,00 €	10,40 €	12,20 €	12,40 €	12,60 €
Tarif à l'heure	0,92 €	1,20 €	1,48 €	1,80 €	2,08 €	2,44 €	2,48 €	2,52 €
Tarif de l'accueil matin/soir au quart d'heure	0,23 €	0,30 €	0,37 €	0,45 €	0,52 €	0,61 €	0,62 €	0,63 €
TARIFS hors COMMUNE	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901 à 1100	QF 1101 à 1300	QF 1301 à 1500	QF 1501 à 1700	QF 1701 >
Tarif à la journée (8h)	9,28 €	11,52 €	13,76 €	16,32 €	18,56 €	21,44 €	21,76 €	22,08 €
Tarif à la demi journée sans repas (3h)	3,48 €	4,32 €	5,16 €	6,12 €	6,96 €	8,04 €	8,16 €	8,28 €
Tarif à la demi journée avec repas (5h)	5,80 €	7,20 €	8,60 €	10,20 €	11,60 €	13,40 €	13,60 €	13,80 €
Tarif à l'heure	1,16 €	1,44 €	1,72 €	2,04 €	2,32 €	2,68 €	2,72 €	2,76 €
Tarif de l'accueil matin/soir au quart d'heure	0,29 €	0,36 €	0,43 €	0,51 €	0,58 €	0,67 €	0,68 €	0,69 €

Tarifs jeunesse 1er avril 2022								
TARIFS COMMUNE	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901 à 1100	QF 1101 à 1300	QF 1301 à 1500	QF 1501 à 1700	QF 1701 >
Adhésion à l'année sur inscripti	30 €							
Tarif à l'heure à SDLC	0,45 €	0,60 €	0,75 €	0,90 €	1,05 €	1,20 €	1,35 €	1,50 €
Activité à SDLC inf.4h	1,80 €	2,40 €	3,00 €	3,60 €	4,20 €	4,80 €	5,40 €	6,00 €
Activité à SDLC sup. 4h	3,60 €	4,80 €	6,00 €	7,20 €	8,40 €	9,60 €	10,80 €	12,00 €
Tarif à l'heure activité extérieure	0,56 €	0,75 €	0,94 €	1,13 €	1,31 €	1,50 €	1,69 €	1,88 €
Activité extérieure inf. 4h	2,24 €	3,00 €	3,76 €	4,52 €	5,24 €	6,00 €	6,76 €	7,52 €
Activité extérieure sup. 4h	4,48 €	6,00 €	7,52 €	9,04 €	10,48 €	12,00 €	13,52 €	15,04 €
TARIFS HORS COMMUNE	QF 0-500	QF 501-700	QF 701-900	QF 901 à 1100	QF 1101 à 1300	QF 1301 à 1500	QF 1501 à 1700	QF 1701 >
Adhésion à l'année sur inscripti	30 €							
Tarif à l'heure à SDLC	0,70 €	0,85 €	1,00 €	1,15 €	1,30 €	1,45 €	1,60 €	1,75 €
Activité à SDLC inf.4h	2,80 €	3,40 €	4,00 €	4,60 €	5,20 €	5,80 €	6,40 €	7,00 €
Activité à SDLC sup.4h	5,60 €	6,80 €	8,00 €	9,20 €	10,40 €	11,60 €	12,80 €	14,00 €
Tarif à l'heure activité extérieure	0,88 €	1,07 €	1,25 €	1,44 €	1,63 €	1,82 €	2,00 €	2,19 €
Activité extérieure inf. 4h	3,52 €	4,28 €	5,00 €	5,76 €	6,52 €	7,28 €	8,00 €	8,76 €
Activité extérieure sup. 4h	7,04 €	8,56 €	10,00 €	11,52 €	13,04 €	14,56 €	16,00 €	17,52 €

3. Création de poste au tableau des effectifs

Délibération DE-2022-019 en Préfecture le 6 avril 2022 - n°085-218502086-20210404-DE_2022_019_DE

Dans le cadre d'un recrutement prévu au 1^{er} juin 2022 lié à un départ d'un agent sur un poste d'Adjoint Technique Territorial au sein de notre école Charles Perrault, Madame le Maire informe le souhait de recruter un Adjoint d'Animation Territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juin 2022.

En effet, la création de ce grade correspondrait plus aux attentes de la collectivité puisque, depuis le 1^{er} septembre 2019, la Commune a repris le service de l'Accueil de Loisirs.

Il a donc été proposé de modifier le tableau des emplois de la manière suivante avec effet au 1^{er} juin 2022 : création d'un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe à temps non-complet (80%).

Le Conseil Municipal a adopté le tableau des emplois suivants à l'unanimité :

Grades	Temps de travail hebdomadaire	Pourvu au 1er juin 2022	ETP
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché Territorial	TC	1	1
Rédacteur territorial principal 2ème classe	TNC	1	0,8
Adjoint Administratif principal 1ère classe	TC	1	1
Adjoint Administratif principal 1ère classe	TNC (28 h)	1	0,8
Adjoint administratif territorial	TC	1	1
FILIERE ANIMATION			
Adjoint Animation principal 1ère classe	TC	1	1
Adjoint Territorial d'animation	TC	1	1
Adjoint Territorial d'animation	TC	1	1
Adjoint Territorial d'animation	TC	1	1
Adjoint d'animation Territorial principal 2ème classe	TC	1	1
Adjoint d'animation Territorial principal 2ème classe	TNC (28h-80%)	1	0,8
Animateur	TC	1	1
FILIERE TECHNIQUE			
Technicien principal 1ère classe	TC	0	0
Agent de maîtrise	TC	1	1
Adjoint Technique Territorial	TC	2	2
Adjoint Technique Territorial	TNC	1	0,5
Adjoint Technique principal 2ème classe	TC	1	1
Adjoint Technique principal 1ère classe	TC	1	1
Adjoint Technique Territorial	TNC (28h-80%)	0	0,8
Adjoint Technique Territorial	TNC (85%)	1	0,85
Adjoint Technique - CDI	TNC (8,92 h)	1	0,25
Adjoint Technique - CDI	TNC (9,03 h)	1	0,26
Adjoint Technique Territorial	TNC (16,19h)	1	0,46
Adjoint Technique Territorial	TNC (21,11 h)	1	0,6
Adjoint Technique Territorial	TNC (23,72 h)	1	0,68
Adjoint Technique Territorial	TNC (24,75 h)	1	0,7
	TOTAL	25	21,5
Postes concernés			

4. Mise en place d'un garde particulier et indemnisation

Délibération DE-2022-020 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_020_DE

Suite à l'arrêté n°2022/DCL-BER-224 reconnaissant les aptitudes techniques de Monsieur Daniel BOUYER, en qualité de garde particulier et des deux demandes d'agrément en cours auprès de la Préfecture de la Vendée, pour exercer ses fonctions au service du territoire de la Commune, le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, au titre du défraiement de ses indemnités kilométriques, une indemnité annuelle de 500 €.

Monsieur BOUYER aura les domaines d'intervention suivants :

- ▶ animaux en divagation
- ▶ surveillance et constatation par procès-verbaux, tous délits et contraventions portant atteinte aux propriétés situées sur le territoire de la commune (y compris la police de la chasse et la police de la pêche en eau douce)
- ▶ police de la conservation du domaine public routier communal pour constater par procès-verbaux, tous délits et contraventions portant atteinte à la voirie routière de la commune.

5. Coût de l'élève à l'école Charles Perrault en 2021

Délibération DE-2022-021 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_021_DE

Madame le Maire a informé le Conseil Municipal du bilan des dépenses de fonctionnement de l'école publique Charles Perrault 2021 afin de déterminer le coût d'un élève à l'école publique et, ainsi, attribuer la même somme à l'école privée Notre Dame, suivant le contrat d'association.

Le montant des dépenses de fonctionnement affectées à l'école publique pour 2021 s'élève à 87 007.03 € pour une moyenne de fréquentation de 117 élèves, ce qui établit le coût d'un élève à 743.65 € arrondi à 744 € pour l'année 2021.

C'est ce coût moyen de 744 € qui servira de base pour la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée pour l'année scolaire 2021-2022, dans le cadre du contrat d'association et qui servira de base pour demander la participation financière pour les élèves extérieurs fréquentant l'école publique Charles Perrault de notre commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le coût de l'élève.

6. Vote des taux d'imposition 2022

Délibération DE-2022-033 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_033_DE

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de maintenir les taux de la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie pour l'année 2022.

	Taux 2021	Taux 2022
Taxe foncière bâtie	37,60 %	37,60 %
Taxe foncière non bâtie	48.59 %	48.59 %

7. Vote des subventions 2022

Délibération DE-2022-024 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_024_DE

Le Conseil Municipal a attribué, à la majorité (13 voix pour et 3 absentions en raison des mandats électifs de Madame Catherine FRAPPIER et Monsieur Freddy VERDEAU), les subventions suivantes pour l'année 2022 :

Association	Montant 2022
FDAS (222 € par agent actif) / 24 agents au 01/01/2022	5 328,00 €
Festival L'Air d'en Rire	5 000,00 €
Amicale des Maires de Vendée	1 076,20 €
Ecole Notre Dame (voyage scolaire) - demande pour voyage en Auvergne (49 élèves)	490,00 €
RASED	136,00 €
Foyer des jeunes - subvention exceptionnelle	576,00 €
Subventions - création association (notamment Ehos-Prod)	1 500,00 €
ADMR	2 700,00 €
Groupement A5	350,00 €
Don du sang	100,00 €
CAUE - commune de -3500 habitants	40,00 €
A régler au compte 6574	17 296,20 €
Contrat d'association - OGEC	127 968,00 €
Participations des enfants se rendant dans des communes extérieures (bellevigny, la roche sur yon)	3 000,00 €
A régler au compte 6558	130 968,00 €
TOTAL A VERSER	148 264,20 €

8. Budget principal - Compte administratif et compte de gestion 2021 – affectation des résultats et Budget primitif 2022

Délibération DE-2022-022 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_022_DE

Délibération DE-2022-023 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_023_DE

Délibération DE-2022-034 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_034_DE

Le compte administratif et le compte de gestion 2021 ont été approuvés, ainsi que le budget primitif 2022 proposé.

	Compte Administratif 2021		Budget Primitif 2022	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 372 750,56 €	1 751 390,13 €	3 938 705,50 €	2 714 984,79 €
Recettes	3 490 054,02 €	1 711 494,32 €	3 938 705,50 €	2 714 984,79 €
Résultat 2021	1 117 303,46 €	-39 895,81 €		
Résultat reporté de 2020	722 700,65 €	-160 212,70 €		
Restes à réaliser 2021				
Dépenses		183 711,98 €		
Recettes		113 572,88 €		
Résultat global	1 840 004,11 €	-270 247,61 €		

9. Vote des budgets annexes

Budget Locations Immobilières diverses

Délibération DE-2022-025 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_025_DE

Délibération DE-2022-026 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_026_DE

Délibération DE-2022-034 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_034_DE

Le compte administratif et le compte de gestion 2021 ont été approuvés, ainsi que le budget primitif 2022 proposé.

	Compte Administratif 2021		Budget Primitif 2022	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	17 724.09 €	82 875.08 €	91 318.74 €	101 296.84 €
Recettes	78 980.93 €	56 425.98 €	91 318.74 €	101 296.84 €
Résultat 2021	61 256.84 €	-26 449.10 €		
Restes à réaliser 2021				
Dépenses		-5 539 €		
Recettes				
Résultat global	61 256.84 €	- 31 988.10 €		

Budget Lotissement La Roche Boursault

Délibération DE-2022-034 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_034_DE

Le compte de gestion 2021 a été approuvé.

Budget Lotissement Les Tilleuls

Délibération DE-2022-027 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_027_DE

Délibération DE-2022-028 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_028_DE

Délibération DE-2022-034 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_034_DE

Le compte administratif et le compte de gestion 2021 ont été approuvés, ainsi que le budget primitif 2022 proposé.

	Compte Administratif 2021		Budget Primitif 2022	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	307 119.38 €	69 525.00 €	1 237 423.41 €	579 016.46 €
Recettes	43 480.57 €	0.60 €	1 237 423.41 €	579 016.46 €
Résultat 2020	-263 638.81 €	-69 524.40 €		
Résultat reporté de 2020		-		
Résultat global	-263 638.81 €	-69 524.40 €		

Budget Chaufferie Bois

Délibération DE-2022-031 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_031_DE

Délibération DE-2022-032 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_032_DE

Délibération DE-2022-034 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_034_DE

Le compte administratif et le compte de gestion 2021 ont été approuvés, ainsi que le budget primitif 2022 proposé.

	Compte Administratif 2021		Budget Primitif 2022	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	22 754.48 €	25 274.42 €	51 319.81 €	39 073.12 €
Recettes	60 958.60 €	12 506.11 €	51 319.81 €	39 073.12 €
Résultat 2021	38 204.12 €	-12 768.31 €		
Résultat global	38 204.12 €	- 12 768.31 €		

Budget Assainissement

Délibération DE-2022-029 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_029_DE

Délibération DE-2022-030 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_030_DE

Délibération DE-2022-034 en Préfecture le 6 avril 2022 -n°085-218502086-20210404-DE_2022_034_DE

Le compte administratif et le compte de gestion 2021 ont été approuvés, ainsi que le budget primitif 2022 proposé.

	Compte Administratif 2021		Budget Primitif 2022	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	90 303.62 €	48 038.80 €	275 422.46 €	274 207.96 €
Recettes	240 777.26 €	100 184.30 €	275 422.46 €	274 207.96 €
Résultat 2021	150 473.64 €	52 145.50€		
Restes à réaliser 2021				
Dépenses		33 000.00 €		
Recettes		0 €		
Résultat global	150 473.64 €	19 145.50 €		

10. Informations diverses

-Point sur le Complexe Sportif

A cet effet, la SPL mandatée par la Commune nous présentera des premiers diagnostics et estimations financières.

La réflexion se poursuit sur les orientations du projet de réhabilitation ou de reconstruction de la salle.

-Lotissement les Tilleuls : réservations en cours

Au 29 mars 2022, 13 lots ont fait l'objet d'une réservation.

► Prochaine séance de conseil municipal : **mardi 26 avril à 19h30**

La séance du conseil municipal est levée à 23h08.